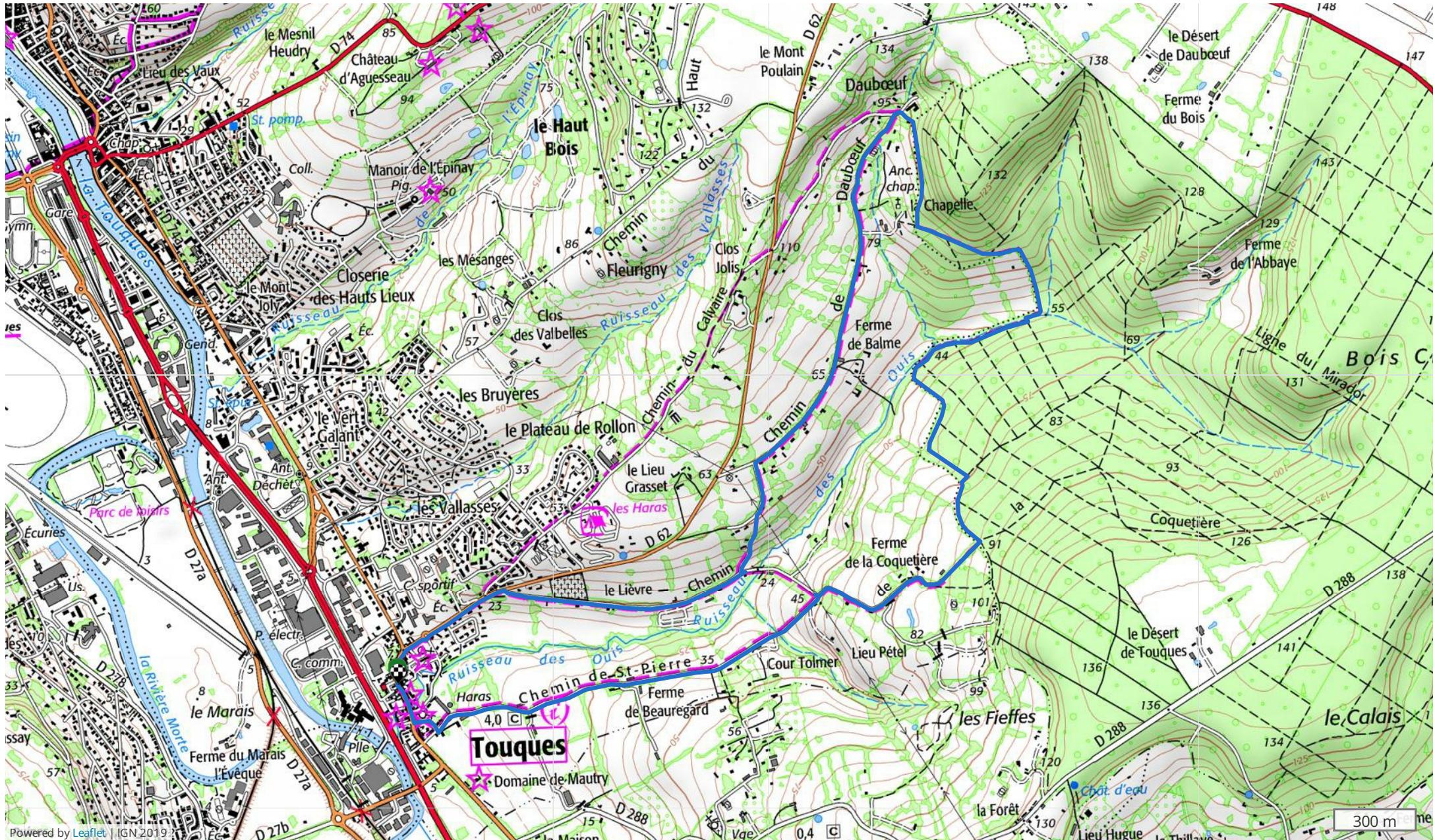


TOUQUES ET LE RUISSEAU DES OUIS

 inDeauville



Impression générée par l'Institut national de l'information géographique et forestière le 4 mars 2019.

Cet itinéraire est fourni à titre informatif. L'IGN ne certifie pas la fiabilité des informations contenues dans les textes, cartes ou photos de cet itinéraire. Nous vous conseillons de vérifier ces informations avant votre voyage. N'hésitez pas à nous contacter ou à contacter l'auteur pour en savoir plus. Pour plus d'informations sur les données publiées sur ce site, reportez-vous aux Conditions Générales d'Utilisations du site ignrando.fr.

TOUQUES ET LE RUISSEAU DES OUIS

 inDeauville



 | THÉMATIQUE : Campagne

PUBLIÉ PAR inDeauville 

DISTANCE 8,5 km

DÉPART Touques

TYPE(S) PARCOURS

 Boucle

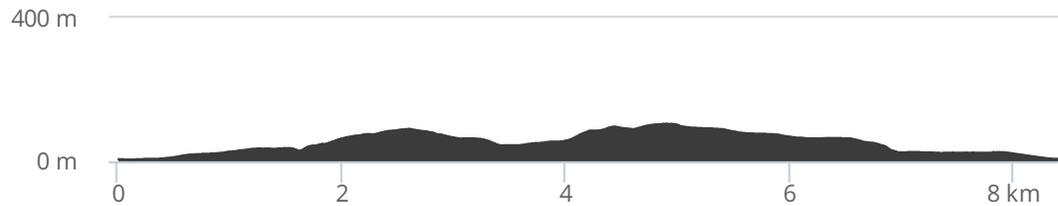
**RANDO
PÉDESTRE** 02h00 - Facile

ALTITUDE

 105 m  199 m

 5 m  -199 m

PROFIL ALTIMÉTRIQUE



DESCRIPTION

1. Départ Place de la Mairie, sous les halles. Prendre à droite Rue Louvel et Brière jusqu'à l'église Saint-Pierre. L'église date des XIe et XIIe siècles lorsque Touques était un important port.
 2. Contourner l'église par la droite et emprunter la Rue de Meautry en longeant le haras pendant 1,8 km.
 3. Continuer sur le Chemin de la Coquetière à droite et poursuivre jusqu'à l'entrée de la forêt (accessible uniquement en période de chasse).
 4. Tourner à gauche à l'entrée de la forêt et de nouveau à gauche 300 mètres plus loin.
 5. Longer la lisière pendant 2,5 km puis traverser le ruisseau des Ouis.
 6. Au niveau de la source-lavoir au lieu-dit Dauboeuf, tourner à gauche sur le Chemin de Dauboeuf.
 7. Poursuivre le chemin puis tourner à gauche pour emprunter le Chemin de la Côte de Grâce.
 8. Tourner à gauche sur un chemin d'herbe.
 9. Rejoindre le Chemin de la Coquetière puis la Route de Honfleur.
 10. Longer l'église Saint-Thomas.
- Inscrite au Monuments Historiques depuis 1926, l'église date du 12e siècle mais sa nef a été modifiée à plusieurs reprises à travers les siècles.
11. Tourner à gauche pour rejoindre la Place de la Mairie.